

Transport en commun

NOUVELLE TARIFICATION À VENIR

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 7 décembre 2023 – La nouvelle tarification des passages d'autobus du transport urbain local de la Ville de Saint-Hyacinthe sera appliquée dès le 8 janvier 2024. Le service d'autobus sera gratuit les 24, 25 et 31 décembre 2023 ainsi que le 1^{er} janvier 2024.

	TARIFICATION 2024		
	Tarif réduit (étudiant et 65 ans et plus)	Tarif adulte	Mode de paiement
Passage simple	3,50 \$	3,50 \$	Billet unitaire papier ou argent comptant à bord avec monnaie exacte
Dix passages	18,50 \$	30 \$	Carte Matawan
Abonnement mensuel	48 \$	75 \$	Carte Matawan
Enfants de 11 ans et moins *	gratuit		
Lundi au vendredi <ul style="list-style-type: none"> • 10 h à 15 h • Après 18 h Samedi et dimanche <ul style="list-style-type: none"> • En tout temps 	gratuit		

* Pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte détenteur d'un titre de transport valide (maximum de 3 enfants par adulte).

Le forfait de 10 passages et l'abonnement mensuel sont offerts uniquement sur la carte Matawan. Le billet unitaire demeure sur un format papier. Il est aussi possible de se procurer des passages [en ligne](#). Veuillez noter qu'à compter du 8 janvier 2024, les tarifs inscrits dans le bulletin Au rythme de Saint-Hyacinthe, vol. 39 no. 4 ne seront plus valides.

Points de vente en personne :

- À bord des autobus (billet unitaire seulement, prévoir la monnaie exacte)
- Tabagie Mondor (554, avenue Mondor)
- Kiosque d'information des Galeries St-Hyacinthe (3200, boulevard Laframboise)
- MRC des Maskoutains (805, avenue du Palais)

